

A5 - CERTIFICAT MÉDICAL – AMÉNAGEMENTS DES ÉPREUVES

CERTIFICAT MÉDICAL RELATIF AUX AMÉNAGEMENTS DES ÉPREUVES DES CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS UN CORPS DE FONCTIONNAIRES

SESSION 2019

Le document original doit être remis par le candidat à la division des examens et concours, accompagné d'un justificatif attestant de sa qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi délivrée par la MDPH.

Les aménagements les plus couramment accordés sont les suivants (cette liste n'est pas limitative mais les aménagements demandés doivent être réalisables par des services administratifs) :

- **locaux** : accessibilité spécifique, composition dans une salle séparée ; table compatible avec fauteuil roulant... ;
- **sujets** : en braille, agrandis... ;
- **temps supplémentaires** : jusqu'au 1/3 temps, temps décompté pour aller aux toilettes... ;
- **assistance** : secrétaire et/ou lecteur, moyens de transcription des données (à préciser : ordinateur, logiciel...).

Je, soussigné(e), docteur.....,

médecin agréé par l'administration, certifie que le handicap de, **Nom et adresse du candidat** :

.....
.....

justifie l'attribution des aménagements suivants pour passer les épreuves

du concours :

Section/option :

Aménagements demandés :

Avant de préciser les aménagements, merci de prendre connaissance des mentions au verso

<input type="checkbox"/> <u>Épreuves écrites (admissibilité)</u>	
Aménagement(s) demandé(s)	Nature du handicap à compenser.

<input type="checkbox"/> <u>Épreuves orales en présentiel (admission)</u>	
Aménagement(s) demandé(s)	Nature du handicap à compenser.

Tourner SVP

1/3

Épreuves orales en visioconférence (admission)

uniquement pour les concours internes de :

- conseiller principal d'éducation ;
- de psychologue de l'éducation nationale ;
- conseiller technique de service social.

Aménagement(s) demandé(s)	Nature du handicap à compenser.

Date

Signature et cachet du médecin agréé

Tourner SVP

2/3